

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 novembre 2013
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir Jérôme FLON), Sylvie DERVILLE (pouvoir Reymonde BELLE)

Absents : Raphaël GRANON,

Secrétaire de séance : Reymonde BELLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 octobre 2013

A. MAISON DE L'ADRET :

Travaux : voûte extérieure à soutenir, travaux de consolidation prévus.

Chaufferie : prête pour la dalle

Salle de bains étage : la hauteur réelle permettra l'installation d'une baignoire/douche

L'emplacement de la machine à laver est encore à déterminer.

Un devis complémentaire est attendu pour finir les fenêtres (ajout de petits bois) de façon à rester en harmonie avec les maisons du hameau.

Banque : Négociation toujours en cours avec le crédit agricole, rendez-vous est pris pour le samedi matin afin de finaliser l'opération.

B. TRAVAUX EAU (Pose Compteurs, Poteau Incendie et Réparation fuite)

Il reste un travail de vanne à terminer.

C. VOIRIE

Aire de Stationnement : pas de couche de goudron d'imprégnation dans le chemin piéton, des regards ont été changés suite à détérioration.

Le chemin de Catherine n'est pas suffisamment consolidé, risque d'affaissement pendant l'hiver.

D. SDED

Préparation dossier concernant la suppression des fils nus à Vaugelas.

Le dossier du Clos est en cours d'instruction.

E. CONVENTION INTERCOMMUNALE

La liste du matériel utilisé par l'employé intercommunal a été définie, commune par commune ainsi que pour le groupement des trois communes (Gigors, Eygluy et Montclar). Le fonctionnement est clarifié par le biais de cette convention.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

F. TOURISME

Réunion prévue le 02 décembre 2013 pour une réflexion sur le tourisme en vallée de Gervanne et de Sye.

E. URBANISME

La demande d'installation d'un mobil home pour Rudy SYLVESTRE a été acceptée jusqu'au mois de mars 2014.

F. BORNAGE

Echange de parcelle entre la commune et Mme BARNAVE. Le conseil municipal est d'accord et propose de partager les frais de bornage et de notaire entre les trois propriétaires concernés.

G. QUESTIONS DIVERSES

Courrier de Mme LASCOMBE qui souhaite pouvoir conserver ses cendres à Montclar.

Fin de séance : 22h30. Prochain conseil municipal le 20 décembre 2013 à 20h.